Gérardmer Infos 19 juillet 2024

Liaison douce Gérardmer-Bruyères : un projet pertinent certes, mais est-il faisable ?

Visite de terrains pour le Pays de la Déodatie et ses partenaires

Le projet est donc sur de bons rails avec le lancement à venir de l'étude de faisabilité pour la réalisation d'une liaison douce entre les villes de Gérardmer et Bruyères. Étude portée par le PETR du Pays de la Déodatie qui devrait être terminée au premier trimestre 2025 avec pour objectif de mettre en lumière l'ensemble des contours financiers, techniques et réglementaires. Elle offrira une vision complète et transverse du projet, permettant aux décisionnaires politiques d'arbitrer sur la suite à lui donner.

Afin de mesurer au mieux les enjeux du projet et d'apprécier la qualité du parcours, le Pays de la Déodatie avait convié ses partenaires à une visite terrain prochainement organisée sur un tronçon situé entre les Evelines et la réserve biologique du Kertoff. Visite menée par Maxime Berque, chef de projet Avenir Montagne Ingénierie au sein du Pays de la Déodatie, structure également représentée par sa directrice Johanna Ansel. Les élus Eric Tisserant et Frédéric Thomas pour la CCGHV, ainsi que Virginie Gremillet présidente de la CCB2V étaient également présents.

Parmi les enjeux majeurs, élus et techniciens ont bien entendu évoqué la sécurité, notamment au niveau de la D423 sur le secteur des Evelines, mais aussi 'environnement avec un projet qui traverserait de nombreuses zones classées et/ou protégées. Mais le jeu en vaut certainement ma chandelle, car cette liaison se ferait dans un cadre idyllique pour les usagers futurs, qui bénéficieraient d'une fraîcheur idéale l'été, longeraient un cours d'eau et découvriraient certains secteurs du territoire qui le méritent.

Par ailleurs, la vidée n'est pas que touristique : « *La Vologne est un enjeu important pour nous, nous travaillons sur la qualité de l'eau et sur ses berges qu'il faut entretenir, préserver mais aussi valoriser, et ce projet va dans ce sens. c'est aussi une nouvelle réponse pour la mobilité sur l'axe Gérardmer-Bruyères pour les déplacements au quotidien* » ajoute Virginie Gremillet. Un axe et une liaison entre les communautés de communes concernées ainsi que leurs offices de tourismes qui sen trouverait renforcés, avec en perspective des actions communes pour animer cette liaison douce de 24k m qui permettrait de relier à pied ou en vélo la commune de Bruyères au lac de Gérardmer en passant par les centres bourg de Champ le duc, de Laveline-devant-Bruyères et de Granges Aumontzey, voilà l'ambitieux projet qui est à l'étude par le PETR du Pays de la Déodatie et ses partenaires.
Qu'il s'agisse des services de l'Etat, du Conseil Régional Grand Est, du Conseil Départemental des Vosges ou des communautés de communes concernées, l'avis est massivement partagé : La réalisation de ce projet serait une forte plus-value pour notre territoire. En effet, cette liaison douce serait à la fois un formidable support pour la mobilité
du quotidien et permettrait de rejoindre des infrastructures scolaires, comme le lycée des métiers de l'hôtellerie à Gérardmer, des infrastructures sportives, comme la piscine de Bruyères ou encore des pôles économiques comme la maison de linge Garnier-Thibault à Kichompré. Cette voie cyclable serait également un superbe produit touristique permettant la découverte de notre patrimoine dans un cadre paysager exceptionnel. Sa réalisation contribuerait ainsi à dynamiser l'économie du territoire et à améliorer le quotidien de nos habitants. Pertinent certes, mais ce projet est-il faisable ?

« A ce stade la question est encore en suspens. C’est pourquoi, le Pays de la Déodatie va lancer une étude de faisabilité à la rentrée 2024 afin d’identifier clairement les solutions techniques possibles et l’enveloppe financière du projet », précise Aurélien Bansept, Président du PETR.